



Baromètre de conjoncture agricole




- Vague 20 -

L'emploi et l'apprentissage dans les exploitations agricoles

Mars 2015



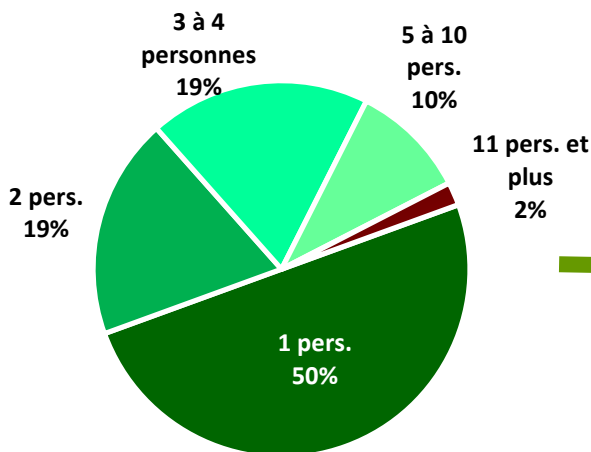
Etude réalisée par l'Ifop pour La FNSEA

Echantillon	Méthodologie	Mode de recueil
		
<p>Echantillon de 1501 exploitants agricoles, représentatif des exploitations agricoles professionnelles françaises.</p>	<p>La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (âge de l'exploitant, secteur d'activité et taille de l'exploitation en termes de SAU) après stratification par région.</p> <p>Afin de disposer d'effectifs statistiques suffisants, certaines filières ont été surreprésentées lors du terrain puis ramenées à leur poids réel lors de la sortie informatique des résultats d'ensemble.</p>	<p>Les interviews ont eu lieu par téléphone au domicile / sur le lieu de travail des personnes interrogées du 4 au 12 mars 2015.</p>

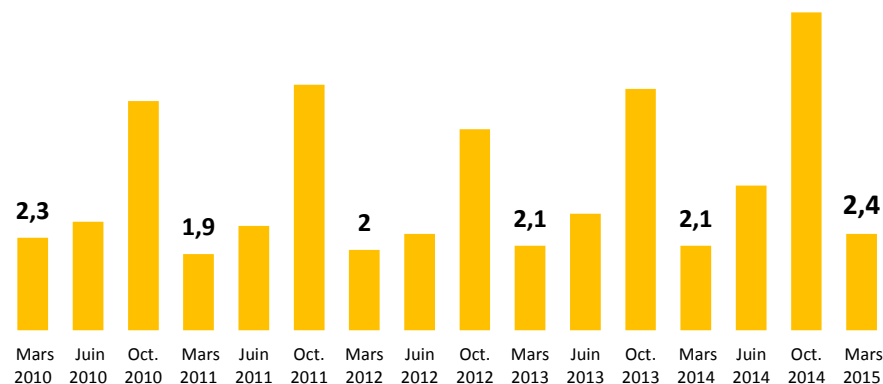
| L'emploi dans les exploitations agricoles

Question : Combien de personnes avez-vous embauchées en CDD au cours des 3 derniers mois ?

Base : Question posée uniquement aux exploitants déclarant avoir embauché du personnel en CDD au cours des 3 derniers mois, soit 12% de l'échantillon.



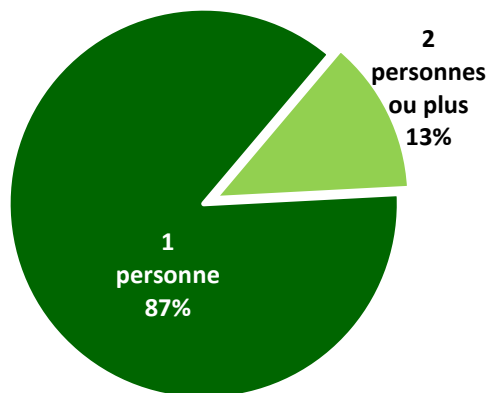
Nombre moyen d'embauches en CDD



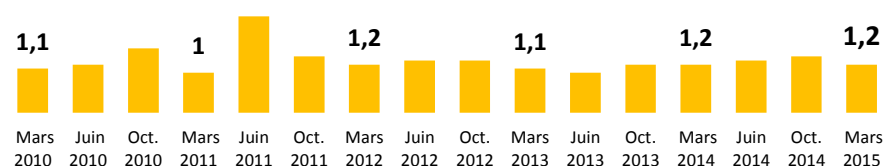
Base : Question posée uniquement aux exploitants déclarant avoir embauché du personnel en CDD au cours des 3 derniers mois, soit 12% de l'échantillon.

Question : Combien de personnes avez-vous embauchées en CDI au cours des 3 derniers mois ?

Base : Question posée uniquement aux exploitants déclarant avoir embauché du personnel en CDI au cours des 3 derniers mois, soit 4% de l'échantillon.

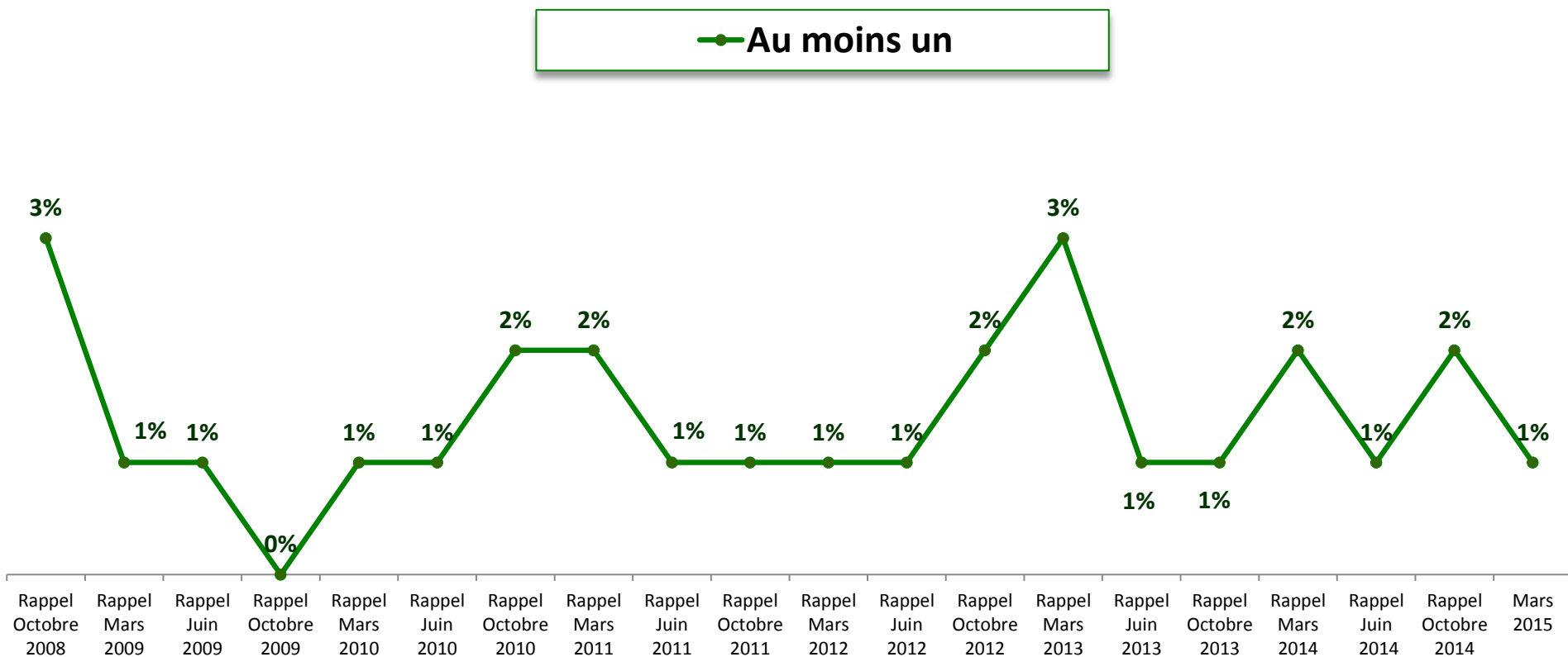


Nombre moyen d'embauches en CDI



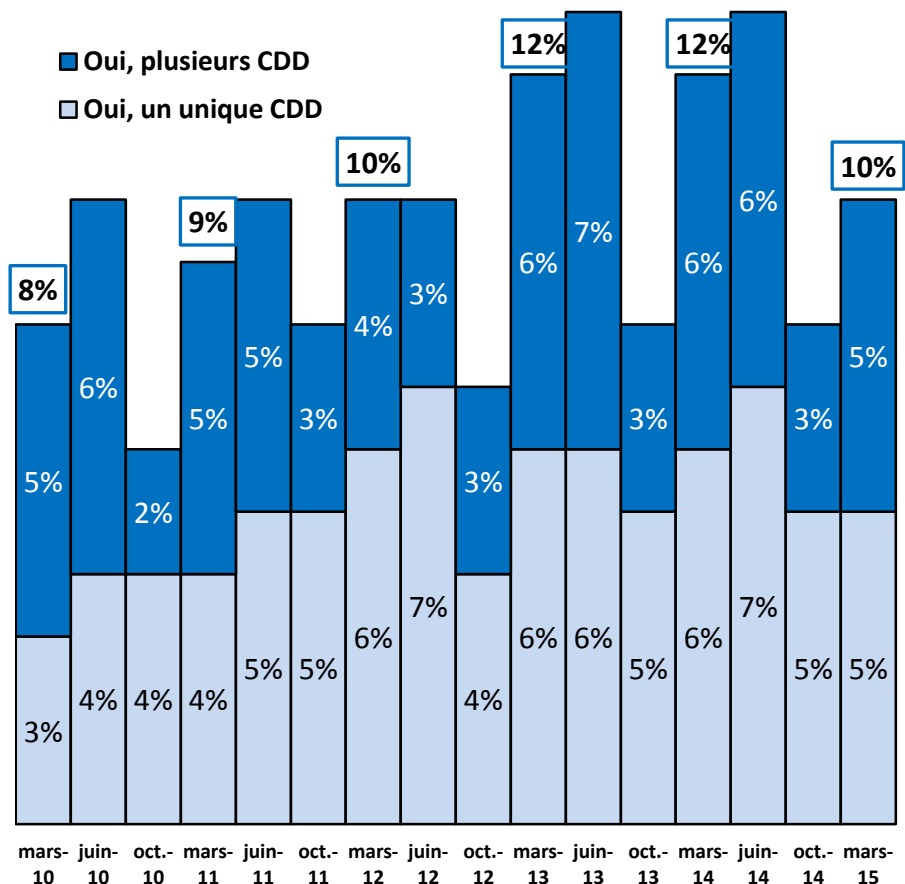
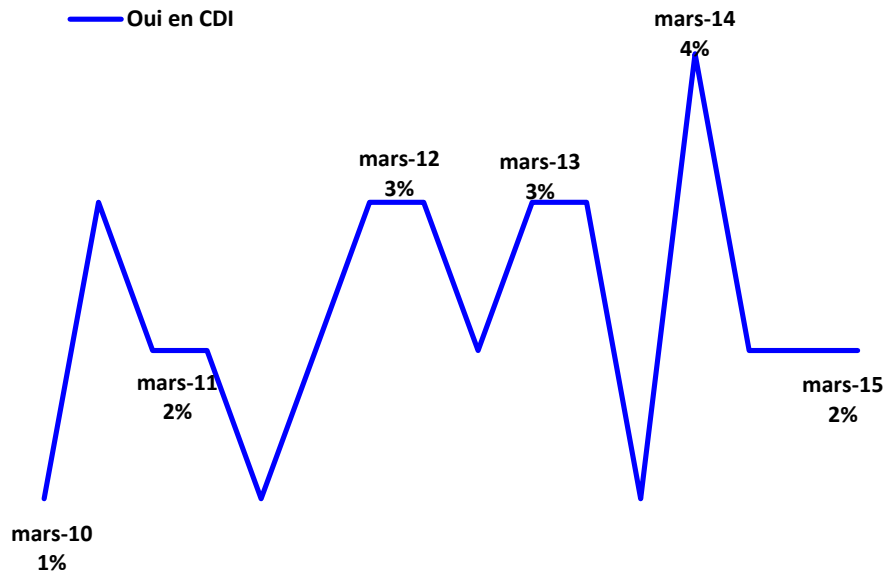
Base : Question posée uniquement aux exploitants déclarant avoir embauché du personnel en CDI au cours des 3 derniers mois, soit 4% de l'échantillon.

Question : Combien avez-vous supprimé de postes salariés en CDI au cours des 3 derniers mois ?



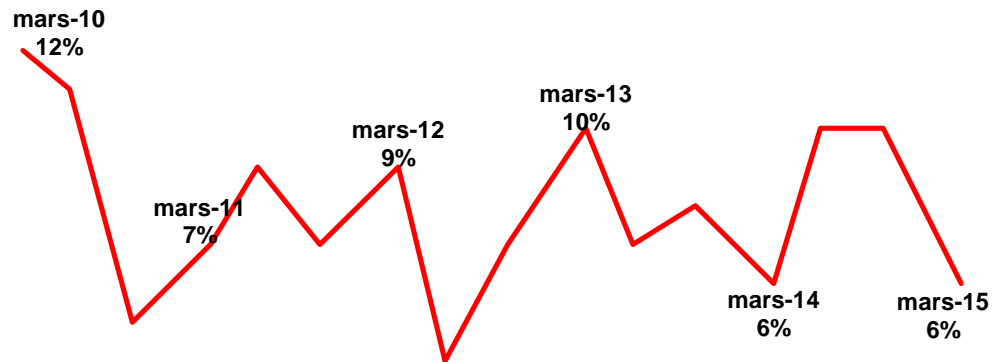
Question : Combien de salariés en CDI/CDD envisagez-vous d'embaucher au cours des 3 prochains mois ?

Les intentions d'embauches en CDI au cours de ce printemps concernent **2% des exploitants** et plus particulièrement **9% des maraîchers**, **5% des horticulteurs**, **4% des viticulteurs**, **4% des arboriculteurs** et **4% des exploitants en grandes cultures**.



Question : Avez-vous l'intention de supprimer un ou plusieurs postes salariés en CDI ?

Taux d'intention de suppression de postes salariés en CDI



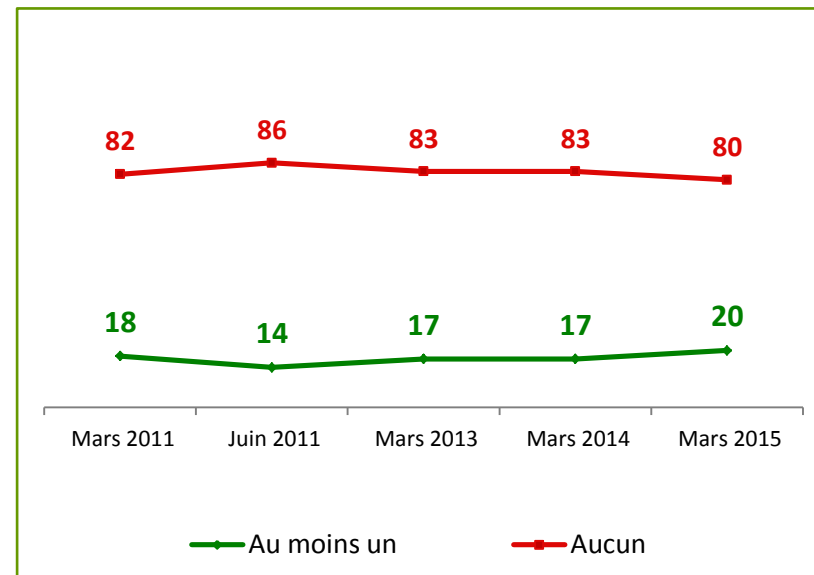
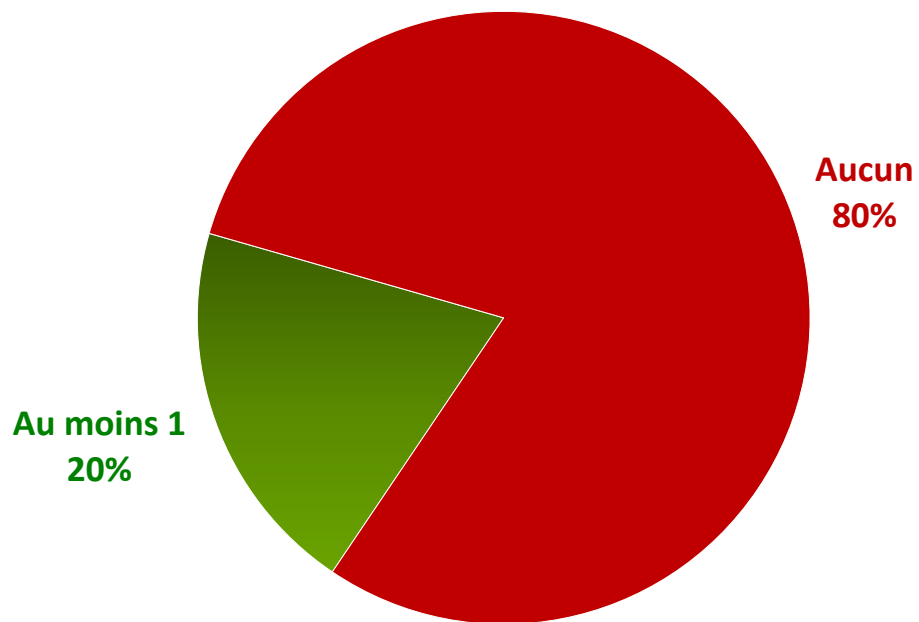
6% des exploitants interrogés envisagent de supprimer des postes en CDI (-4 points par rapport au baromètre précédent). En 5 ans, ce taux d'intention de suppression de CDI a diminué de 6 points.

Base : Question posée uniquement aux exploitants employant des personnes en CDI, soit **24%** de l'échantillon.

L'apprentissage

Question : Au cours de l'année 2014, combien aviez-vous de salariés en contrat d'apprentissage (hors stagiaire) ?

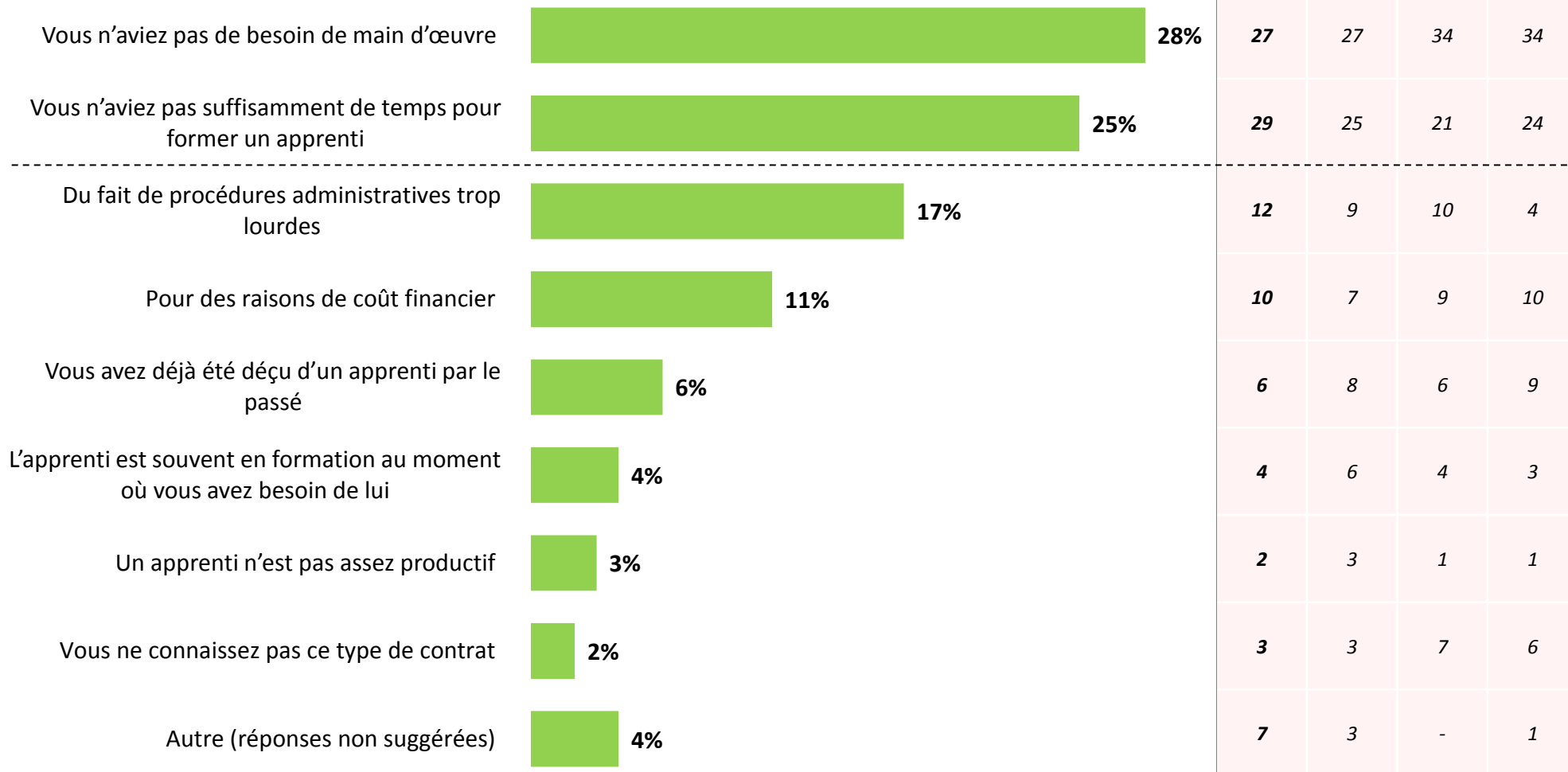
Base : Question posée uniquement aux employeurs, soit 35% de l'échantillon.



Nombre moyen de salariés en contrat d'apprentissage (hors stagiaire) :
0,2

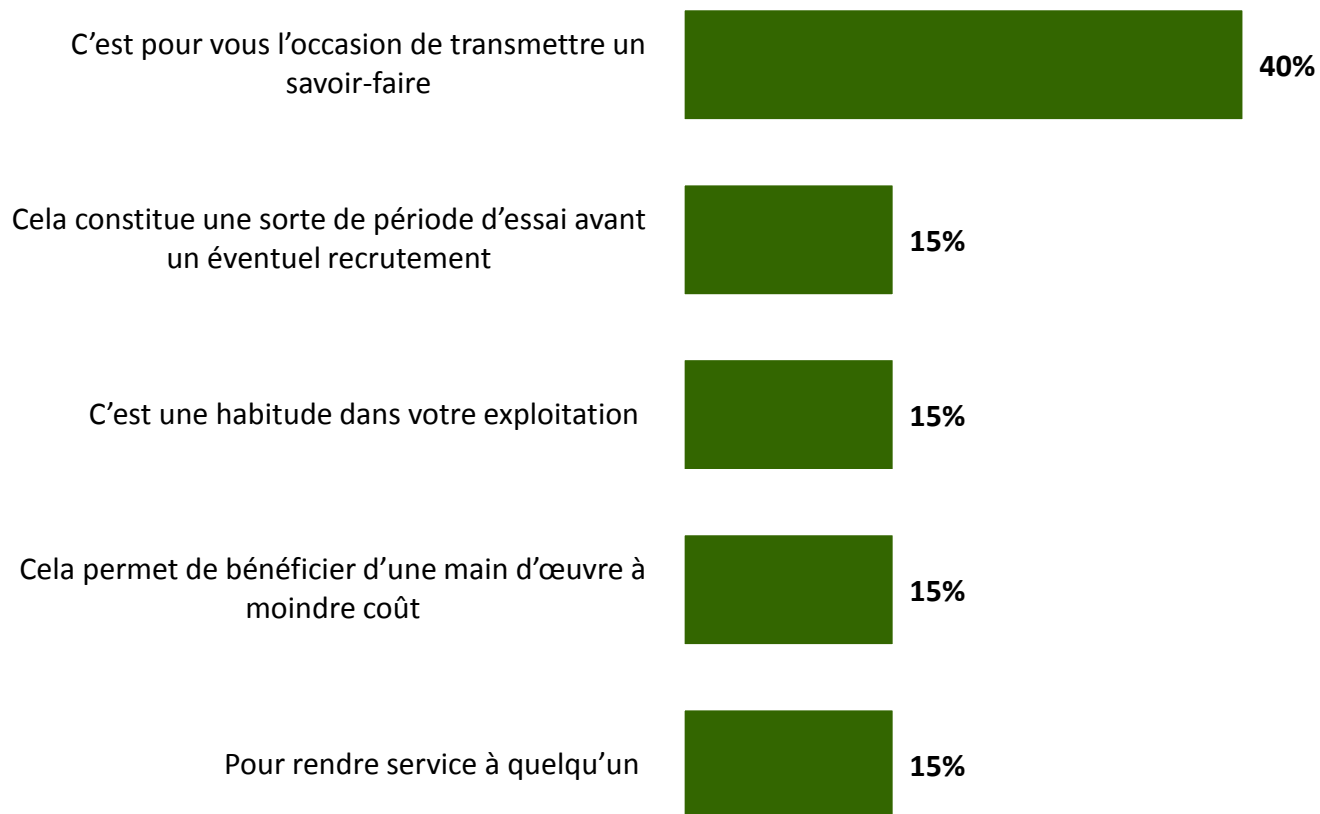
Question : Pour quelle raison principale n'aviez-vous pas d'apprenti ?

Base : Question posée uniquement aux employeurs n'ayant pas d'apprenti, soit **28%** de l'échantillon.



Question : Pour quelle raison principale avez-vous embauché un apprenti ?

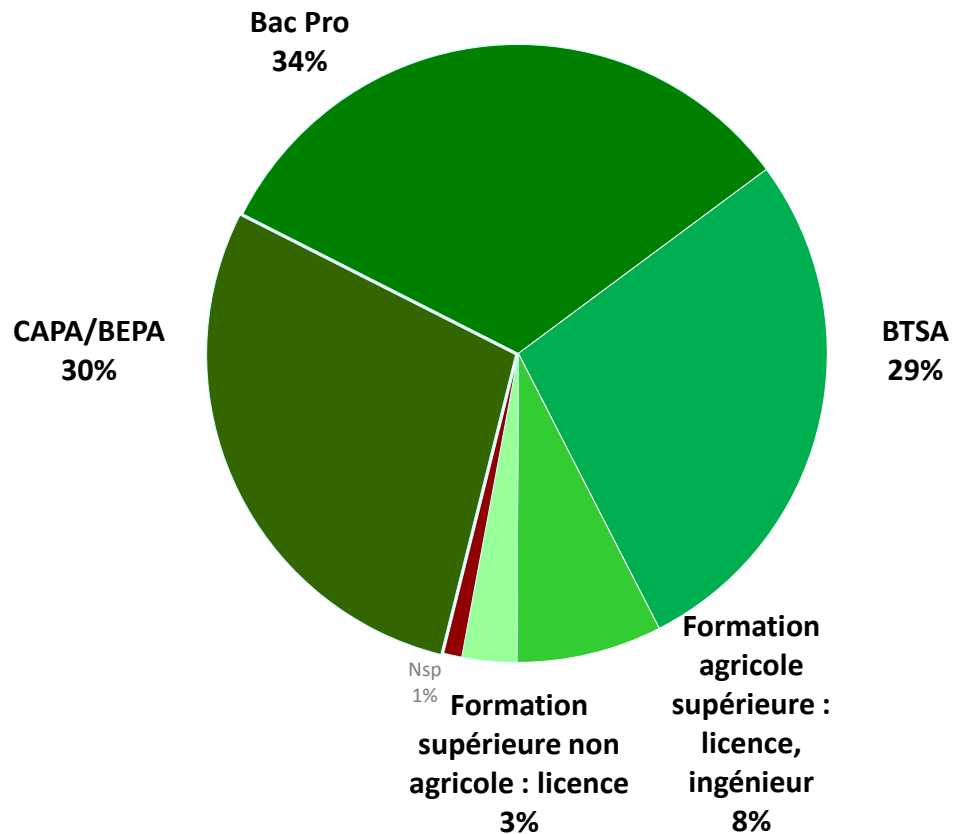
Base : Question posée uniquement aux employeurs ayant au moins un apprenti, soit 7% de l'échantillon.



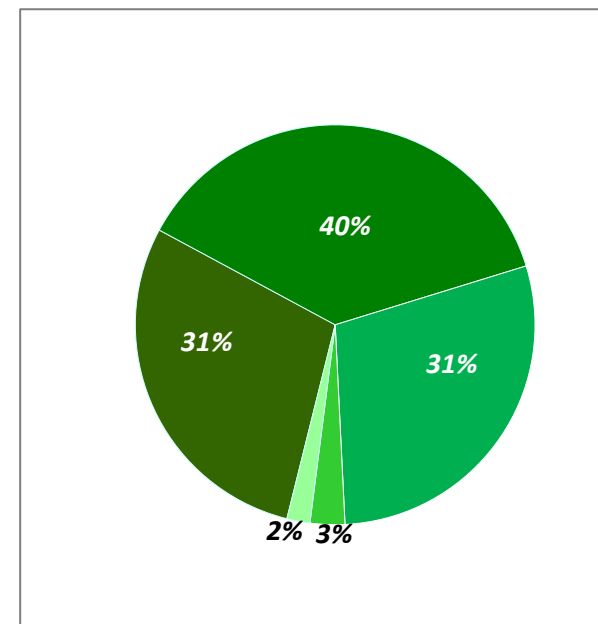
Rappel Mars 2014	Rappel Mars 2013	Rappel Juin 2011	Rappel Mars 2011
44	37	32	44
15	23	11	10
20	14	7	17
7	7	15	10
14	19	35	19

Question : Quelle était la formation préparée par votre (vos) apprenti(s) ?

Base : Question posée uniquement aux employeurs ayant au moins un apprenti, soit 7% de l'échantillon.



Rappel Mars 2014



Question : Selon vous, que faudrait-il faire en priorité pour améliorer le fonctionnement de l'apprentissage ?

Base : Question posée uniquement aux employeurs ayant au moins un apprenti, soit 7% de l'échantillon.

